A la lumière des rebondissements de l'affaire DSK,
une dizaine d'organisations internationales des droits des femmes et des droits humains* ont lancé le 24 mars 2012 depuis l'Assemblée Nationale à Paris ;
une campagne internationale pour mettre fin à l'impunité et l'immunité dans les cas de crimes, abus, et violences sexistes et sexuelles.

Le partage d'expériences, de réflexions et d'analyses d'expertes, croisées avec des témoignages venus de Djibouti, de France, de Guinée, d'Italie, du Maghreb, du Nigéria, de Norvège, des USA a permis de mettre en lumière les difficultés à obtenir justice pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, pour mettre enfin un terme à l'impunité dont jouissent les auteurs de ces crimes, quel que soit leur statut social, et pour certains, l'immunité que leur statut leur confère.

Les textes internationaux ou nationaux, comportent souvent des failles permettant aux auteurs de ces crimes de continuer à vivre en toute impunité, tandis que les victimes sont renvoyées au silence, stigmatisées, invisibles.

Des lois iniques autorisent les auteurs de viol, à épouser leur victime pour « protéger l'honneur de la famille ». Le récent suicide d'Amina, au Maroc, a mis en lumière les conséquences effroyables de telles lois.

Les crimes commis publiquement dans le stade de Conakry en Guinée (28 septembre 2009), avec une férocité inouïe, sont toujours impunis et certains de leurs auteurs occupent aujourd'hui des postes de pouvoir. Il en va de même à Djibouti, et en tous autres lieux où les abus sexuel commis par les forces de maintien de la paix se poursuivent en tout impunité. En Europe dernièrement, des personnalités en vue telles que Silvio Berlusconi ou Dominique Strauss-Kahn ont bénéficié de la complicité tacite d'une culture ayant favorisé des siècles durant le passage à l'acte.

L'impunité ne concerne pas uniquement les auteurs en position de pouvoir politique, mais est largement répandue dans toutes les sphères sociales et culturelles. La légitimation de l'accès marchand au corps des femmes par la prostitution, la non protection des victimes de violences domestiques, les discriminations sexistes, le « paternalisme lubrique »[1] etc… font partie du continuum des violences, malgré les résolutions de la Conférence mondiale pour les droits des femmes sous l'égide de l'ONU (Pékin 1995), et de la Convention contre les discriminations à l'encontre des femmes de 1979, ratifiée par l'ensemble des Etats.

Nous lançons dès ce jour, une vaste campagne internationale, avec des relais dans différents pays. Un site web sera prochainement créé pour recueillir analyses et témoignages. Nous organiserons une tournée dans de nombreux pays, jusqu'au point d'orgue de New York en mars 2013, pour la Commission sur le statut des femmes de l'ONU, dont le thème sera les violences à l'encontre des femmes.

Stop à l'impunité maintenant – Stop Impunity now
Justice pour les victimes – Justice for the victims.

Comité justice pour Nafisatou Diallo, la Coalition Against Trafficking in Women (CATW), le Comité des Guinéens de France, Comité des femmes djiboutiennes contre les viols et l'impunité, Commission pour l'abolition des mutilations sexuelles (Cams), Fédération des ligues démocratiques des femmes du Maroc, Femmes Solidaires, Forum Femmes Méditerranée, Iroko Onlus Italie, la Ligue du droit international des femmes (LDIF), The Women's front of Norway.

Contact : 06.86.81.62.44 ou 01.40.01.90.90 ou judithcatw@gmail.com

[1] Expression forgée par la journaliste Natacha Henry